



*Cérémonie des traités de 2024*  
*Renforcer le régime conventionnel multilatéral*  
*Rapport journalier*

Vendredi 27 septembre 2024

Aujourd'hui, trois (3) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par trois (3) États ; deux (2) États ont été représentés au **niveau ministériel** et un (1) État a été représenté au **niveau des ambassadeurs**.

Au total, trois (3) signatures, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

**Commerce international et développement**

- **Convention des Nations Unies sur les effets internationaux des ventes judiciaires de navires (New York, 7 décembre 2022)** (Signature par la République dominicaine)

**Droit de la mer**

- **Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (New York, 19 juin 2023)** (Signature par la Gambie et la Türkiye)

